

ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ DES AGENTS

Méthode et outils

2 JOURS, 14 HEURES

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

CODE :
GRH08

Objectifs de la formation

Analyser et améliorer vos pratiques en matière d'accompagnement des agents en situation de mobilité et/ou de reclassement professionnel

Disposer d'une méthode robuste pour traiter les différentes mobilités

Savoir utiliser les différents outils à la disposition des DRH pour accompagner efficacement le personnel en situation de mobilité

Parmi nos formateurs

- SAINT-GABRIEL Jean-Marc
Chargé de mission RH,
EST ENSEMBLE
- NAMURA Michel
Ex-DGS, Administrateur général de la FPT E.R.,

Public concernés

- Directeur et Responsable des ressources humaines ; Cadres des services ressources humaines, chargés de l'accompagnement de la mobilité et des parcours professionnels des agents ; Toute personne impliquée dans la gestion du personnel ; Gestionnaire de carrière

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en virtuel : 1 075,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions Paris : 1 170,00 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions en virtuel : 1 345,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions Paris : 1 440,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

Identifier les différents types de mobilité qui peuvent être exercés dans un cadre légal

- Le redéploiement : fermetures de postes ou de service

- Les réintégrations : disponibilités, congés parentaux...
 - Le reclassement pour raison de santé
 - La mobilité volontaire
 - Le déplacement d'agents : mutation dans l'intérêt du service
-

Construire les conditions de réussite d'une mobilité

- Élaborer un projet de politique de mobilité concerté
 - Définir des règles claires
 - Mettre en place une "fonction accompagnement de la mobilité" : conditions de mise en œuvre, rôles, missions et intégration dans l'ensemble du système de management RH
 - Quels sont les acteurs concernés
 - L'intérêt de l'approche emplois/activités/ compétences dans la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement la mobilité
 - Comment vaincre les résistances organisationnelles et managériales
-

Recenser les publics et les emplois de la collectivité

- Faire le lien entre le tableau des effectifs et la cartographie en termes de compétences de la population de votre collectivité : quels agents sont concernés? Sur quelles cibles prioriser ?
 - Savoir repérer les situations au cas par cas : exploitation des entretiens professionnels
 - Intégrer la spécificité de la mobilité des cadres
-

Organiser le traitement des situations de mobilité : une méthode en 8 étapes

- Phase 1 : administrer les entrées dans les dispositifs
 - Phase 2 : renseigner l'agent, le diagnostic statutaire
 - Phase 3 : orienter l'agent et travailler sur le projet professionnel
 - Phase 4 : mettre en œuvre le projet et le plan d'action
 - Phase 5 : relever et analyser les données RH avec la mise en place de tableaux de bord
 - Phase 6 : le traitement administratif des situations
 - Phase 7 : partager les informations en interne, les répartitions et réunions
 - Phase 8 : informer les agents, comment bien communiquer
-

Dates

Paris	Classe virtuelle
22-23/09/2025	22-23/09/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis

clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.